



SITUATION HYDROLOGIQUE Au 5 octobre 2021 et modalités d'exploitation au 8 octobre 2021

Bulletin d'information

I - Contexte hydrologique

Les réserves des 3 systèmes alimentaires continuent leur baisse mais conservent des valeurs bien supérieures aux moyennes.

Les débits de tous les cours d'eau ont augmenté depuis le mois dernier. Les débits de l'Armançon et l'Ouche demeurent cependant au-dessous de leurs débits moyens mensuels d'octobre respectifs.

Plusieurs arrêtés sécheresse sont toujours en cours de validité, en particulier celui du département du Loiret impactant le territoire de la DTCB.

II - Etat des réserves par voie d'eau (canaux à bief de partage) (données VNF du 05/10/21)

Voie d'eau	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Canal du Centre	67%	😊	→	Réserves supérieures à la moyenne
Canal de Briare	67%	😊	→	Réserves supérieures à la moyenne
Canal de Bourgogne	56%	😊	→	Réserves supérieures à la moyenne (en incluant Chazilly vidangé)
Canal du Nivernais	Sans objet	😊		Alimentation principalement réalisée via le barrage de Pannecière (rempli à 36 % selon objectif de gestion)

😊- situation satisfaisante ; 😊 situation à surveiller ; 😞 situation critique

Réservoirs stratégiques pour alimentation Canal Latéral à la Loire – (données site web EPLoire du 05/10/21)

Réservoirs	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Villerest (Prise d'eau de Roanne)	51%	😊	→	Pas de soutien de la Loire
Naussac (Prise d'eau des Lorrains)	72%	😊	→	Pas de soutien de l'Allier

III - Débits des rivières alimentant les voies d'eau

(données web -05/10/2021)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
Armançon <i>Canal de Bourgogne</i>	Tronchoy (89) Brienon (89)	2,0 2,9	5 3,7	☹️	➡️	Débits inférieurs à la moitié des débits moyens mensuels (47% et 28%)
Ouche <i>Canal de Bourgogne</i>	Plombières (21)	0,61	1,5	☹️	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (53%)
Loire - Canal Latéral Loire	Gien (45)	43	170,8	☹️	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (96%)
Allier - Canal Latéral Loire	Cuffy (58)	17	126	😊	➡️	Débit supérieur au débit moyen mensuel
Besbre - Canal Latéral Loire	Saint-Pourçain (03)	0,86	15,2	😊	➡️	Débit supérieur au débit moyen mensuel
Aron <i>Canal Nivernais Versant Loire</i>	Verneuil (58)	1,8	7,7	😊	➡️	Débit supérieur au débit moyen mensuel
Loing <i>Canal du Loing</i>	Montbouy Episy (77)	0,2 1,8	1,4 17,5	😊	➡️	Débits supérieurs aux débits moyens mensuels
Bourbince - Canal du Centre	Blanzay (71) Vitry en Charollais (71)	0,1 0,76	0,9 12,3	😊	➡️	Débits supérieurs aux débits moyens mensuels
Arroux - Canal du Centre	Rigny-sur-Arroux (71)	2,7	16	😊	➡️	Débit supérieur au débit moyen mensuel
Dheune - Canal du Centre	Santenay (21)	0,24	0,84	😊	➡️	Débit supérieur au débit moyen mensuel

😊 situation satisfaisante ; ☹️ situation à surveiller ; ☹️ situation critique

IV - Débits des rivières navigables

(données web -05/10/2021)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
L'Yonne amont <i>Canal du Nivernais</i>	Dornecy (58) Clamecy (58)	0,92 --	9,8 10,7	😊	➡️	Débit supérieur au débit moyen mensuel
L'Yonne aval <i>L'Yonne navigable</i>	Gurgy (89) Joigny (89) Pont s/ Yonne (89)	4,1 -- 9,57	48,4 33,7 46,9	☹️	➡️	Débit supérieur au débit moyen mensuel à Gurgy et inférieur à Pont (93%)
La Seille <i>La Seille navigable</i>	Louhans (71) (pas de débit)	--	1,04 m	😊	➡️	

😊 situation satisfaisante ; ☹️ situation à surveiller ; ☹️ situation critique

IV – Arrêtés sécheresse

(données web : [Propluvia](#) -05/10/2021)

Départements	Vigilance max département	Bassins versants DTCB	Début de validité	Lien vers arrêté préfectoral
01		<i>Pas de seuil atteint</i>	01/09/2021	AP 01
18		Bassin de la Loire : 	20/09/2021	AP 18
21		<i>Pas de seuil atteint</i>	27/09/2021	AP 21
45		Solin :  Trézée : 	11/09/2021 11/09/2021	AP 45 Solin AP 45 Trézée
58		Acolin :  Beuvron : 	17/09/2021	AP 58
77		<i>Pas de seuil atteint</i>	03/09/2021	Carte 77
89		Armançon amont :  Armançon aval :  Yonne amont :  Yonne aval :  Loing amont : 	06/09/2021	AP 89

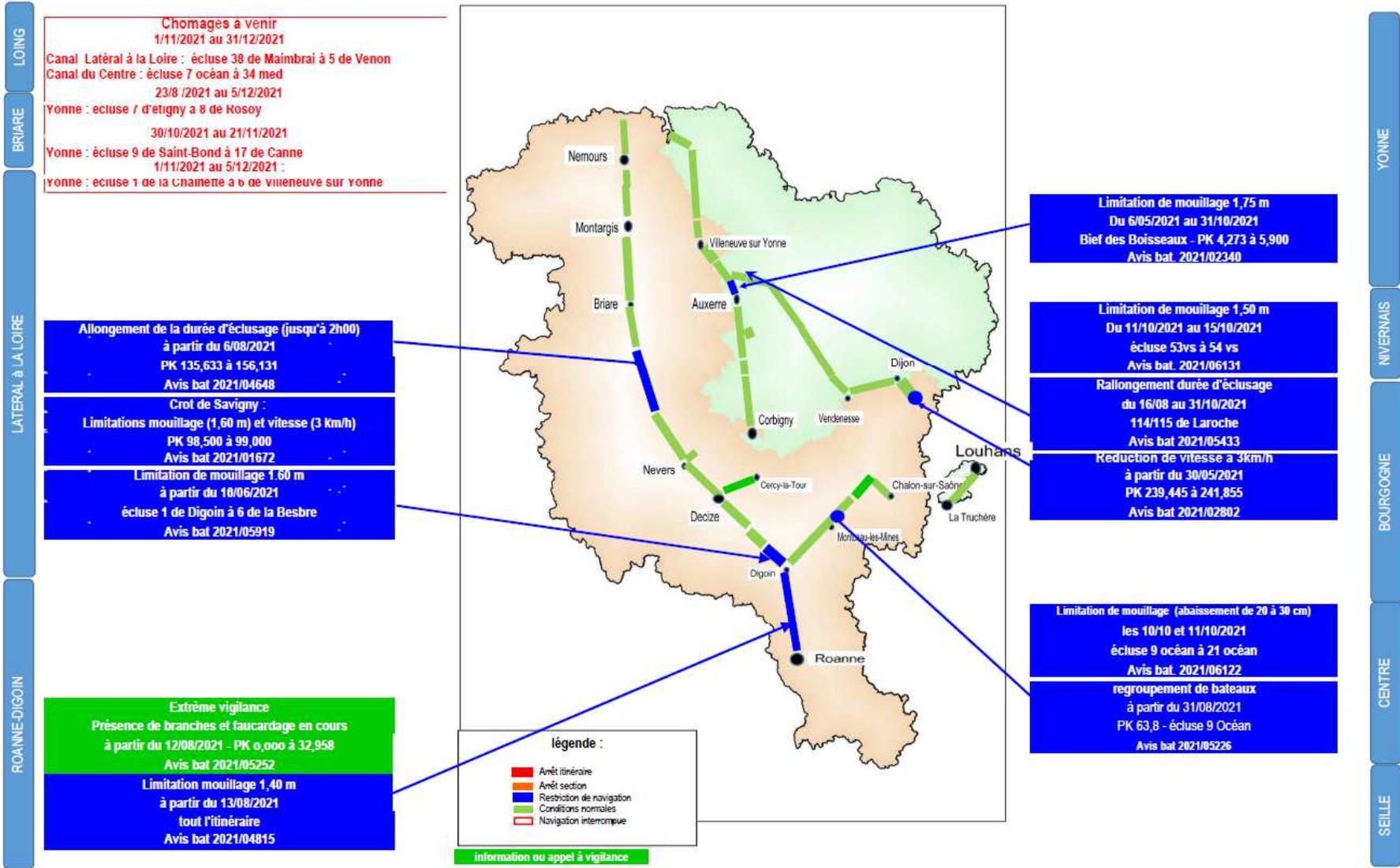
Légende

 Vigilance  Alerte  Alerte renforcée  Crise

Les départements non mentionnés dans le tableau ne font pas l'objet d'arrêté sécheresse.



État du réseau de la DTCB au 8 octobre 2021 et modalités d'exploitation prévues semaine 41



Chomages à venir
1/11/2021 au 31/12/2021
Canal Latéral à la Loire : écluse 38 de Maimbrai à 5 de Venon
Canal du Centre : écluse 7 océan à 34 med
23/8 /2021 au 5/12/2021
Yonne : écluse 7 d'etigny a 8 de Rosoy
30/10/2021 au 21/11/2021
Yonne : écluse 9 de Saint-Bond à 17 de Canne
1/11/2021 au 5/12/2021 :
Yonne : écluse 1 de la cnamette a 6 de villeneuve sur yonne

Allongement de la durée d'éclusage (jusqu'à 2h00)
à partir du 6/08/2021
PK 135,633 à 156,131
Avis bat 2021/04648

Crot de Savigny :
Limitations mouillage (1,60 m) et vitesse (3 km/h)
PK 98,500 à 99,000
Avis bat 2021/01672

Limitation de mouillage 1,60 m
à partir du 10/06/2021
écluse 1 de Digoin à 6 de la Besbre
Avis bat 2021/05919

Extrême vigilance
Présence de branches et faucardage en cours
à partir du 12/08/2021 - PK 0,000 à 32,958
Avis bat 2021/05252

Limitation mouillage 1,40 m
à partir du 13/08/2021
tout l'itinéraire
Avis bat 2021/04815

Limitation de mouillage 1,75 m
Du 6/05/2021 au 31/10/2021
Bief des Boisseaux - PK 4,273 à 5,900
Avis bat. 2021/02340

Limitation de mouillage 1,50 m
Du 11/10/2021 au 15/10/2021
écluse 53vs à 54 vs
Avis bat. 2021/06131

Rallongement durée d'éclusage
du 16/08 au 31/10/2021
114/115 de Laroche
Avis bat 2021/05433

Reduction de vitesse a 3km/h
à partir du 30/05/2021
PK 239,445 à 241,855
Avis bat 2021/02802

Limitation de mouillage (abaissement de 20 à 30 cm)
les 10/10 et 11/10/2021
écluse 9 océan à 21 océan
Avis bat. 2021/06122

regroupement de bateaux
à partir du 31/08/2021
PK 63,8 - écluse 9 Océan
Avis bat 2021/05226

légende :
■ Arrêt itinéraire
■ Arrêt section
■ Restriction de navigation
■ Conditions normales
■ Navigation interrompue

information ou appel à vigilance

LOING
BRIARE
LATERAL à LA LOIRE
ROANNE-DIGOIN

YONNE
NIVERNAIS
BOURGOGNE
CENTRE
SELLE